

La formation continuée du personnel à l'UCL

Repères sur la politique de formation de l'UCL et les avis de la CNE-UCL en la matière

- 1996 Note de synthèse sur la formation continuée du personnel de l'UCL (17 p.)
1. Les orientations de la politique de formation à l'UCL depuis 1973
2. Le point de vue de la CNE-UCL sur la politique de formation (Avis donnés au CE)
- 2002 Avis de la délégation CNE du personnel sur le rapport sur la politique de formation du personnel de l'UCL (16 décembre 2002) (5 p.)
- 2007 Lettre du 10 septembre de Mme A.-M. KUMPS, Administratrice générale, en suivi du rapport de 2002, en vue de la constitution d'un Comité de pilotage de la formation et rôle de cette instance (2 p.)
Sont désignés comme représentants CNE du personnel : N. Kruyts et J. Palange
- 2008 Note CNE-UCL pour le Comité de pilotage : les besoins de formation du point de vue de la délégation CNE du personnel (1 p.)
- 2009 Extrait du rapport d'activités 2007-2008 sur la formation, Cellule formation de RHUM, P. Steyns, juin 2009 :
La mise en place du Comité de pilotage de la formation (page 2 du rapport)
- 2009 Septembre 2009 : nouvelle équipe rectorale. Jacques Grégoire devient vice-recteur à la politique du personnel. La délégation CNE lui a communiqué les rétroactes et transmis les notes ci-dessus.
- 2009 18 Novembre 2009 : 14^{ème} réunion du Comité de pilotage de la formation et passage du témoin de D. Opfergelt (Président) à J. Grégoire.
Pour mémoire : ce PV comporte une présentation, un rapport d'activité et un état d'avancement des travaux du Comité de pilotage de la formation.
- 2010 24 octobre 2010 : Message de J. Grégoire à J. Palange
« Je vous contacte pour vous demander de me proposer un représentant de la CNE pour siéger dans le nouveau comité d'accompagnement de la formation. Ce comité devrait informer le service RHUM des besoins de formation rencontrés sur le terrain. Il devrait également évaluer les formations réalisées et suggérer des pistes d'amélioration. Ce comité se réunira deux fois par an, en début et en fin d'année académique. Une réunion exceptionnelle en cours d'année n'est toutefois pas à exclure. Pouvez-vous me proposer un nom avant le 3 novembre? Merci d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande. »
- 2010 27 octobre : Communication orale de la délégation à J. Grégoire : étonnement du changement de nom du comité, sans exposé des motifs ; étonnement devant la réduction du nombre de représentants de la délégation CNE-UCL ; étonnement d'apprendre que les associations du personnel seront désormais représentées dans ce comité (*pas de mémo écrit retrouvé !*)
- 2010 Décembre 2010, à la sortie de la dernière réunion du CPPT de l'année, P. Steyns demande, au nom de J. Grégoire, à la délégation CNE-UCL de communiquer trois noms de représentants de la délégation CNE-UCL pour le comité d'accompagnement de la formation. *Les noms communiqués sont : Nathalie Kruyts, Jacques Gillardin et Catherine Delbar.*
- 2011 21 janvier 2011, première réunion de ce comité d'accompagnement de la formation. La convocation indique : *« Pour rappel, ce comité devrait informer le service RHUM des besoins de formation rencontrés sur le terrain. Il devrait également évaluer les formations réalisées et suggérer des pistes d'amélioration. Il se réunira deux fois par an, en début et en fin d'année académique. Une réunion exceptionnelle en cours d'année n'est toutefois pas à exclure. »*

*Lors de cette réunion, les représentants CNE-UCL ont demandé des explications sur le changement de nom du comité et sur les raisons de ce changement. Les représentants des associations se sont interrogés sur le statut de ce groupe et sur les raisons pour lesquelles ils y étaient conviés. Le Vice-recteur à la politique du personnel a indiqué que c'étaient de bonnes questions. Un représentant du personnel a demandé que soit établi un document en vue de répondre à ces questions (missions, et fonctionnement du Groupe de travail: comité d'accompagnement à la formation), que ce document soit présenté au Conseil d'entreprise.
Il n'y a pas eu de PV officiel de cette réunion et aucune autre réunion de ce comité ne s'est tenue par la suite.*

